



RESOLUTION DU CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX

RELATIF A LA MORT DE L'AVOCAT IRANIEN KHOUSROW ALIKURDI

Adoptée par l'Assemblée générale du 12 décembre 2025

* *

Le Conseil national des barreaux, réuni en assemblée générale le 12 décembre 2025,

CONNAISSANCE PRISE de la mort de Khosrow Alikurdi, avocat militant des droits humains iranien décédé dans son bureau la nuit du 5 au 6 décembre 2025 des conséquences alléguées d'une crise cardiaque ;

CONNAISSANCE PRISE de l'engagement militant de Khosrow Alikurdi et de son implication – *pro bono* – auprès de nombreux détenus et familles de personnes assassinées lors des manifestations du mouvement « Femmes, Vie, Liberté » en 2022, notamment les familles d'Abolfazl Adinezadeh et d'Erfan Rezaei Navaei ;

SOULIGNE que cet engagement a entraîné la constitution de cinq dossiers à son encontre par le régime iranien pour « propagande contre le régime de la République Islamique au profit de groupes d'opposition » et « divulgation de secrets » lui ayant valu, en 2023 une 1^{ère} condamnation à 1 an d'emprisonnement et 2 ans d'interdiction d'exercer la profession d'avocat et en 2025 une seconde condamnation par le tribunal révolutionnaire de Mashhad à la même peine ;

RAPPELLE à cet égard la résolution prise le 14 octobre 2022 relative à la situation générale en Iran lors de ce mouvement, dénonçant la répression meurtrière opérée par le régime iranien et l'arrestation de nombreux avocats en totale violation des traités internationaux : notamment de la Charte des Nations-Unies, du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, et des principes de base relatifs au rôle du barreau ;

SOULIGNE que Khosrow Alikurdi avait fait part de ses craintes pour sa vie dans une lettre documentée adressée à la Rapporteur spéciale des Nations-Unies sur l'indépendance des juges et des avocats dans les semaines précédant sa mort ;

DEMANDE à ce titre qu'une enquête indépendante soit menée sous l'autorité des Nations-Unies de façon à faire la lumière sur les circonstances de sa mort, de façon transparente et impartiale ;



REITERE le soutien plein et entier du barreau français aux avocats iraniens menacés, emprisonnés ou tués pour le seul exercice de leur profession ;

DONNE MANDAT au bureau et la CAEI pour mener, en concertation avec les autorités diplomatiques françaises et les organisations internationales de la profession, toute initiative permettant d'alerter sur la situation délétère rencontrée par les avocats en Iran ;

ANNONCE la tenue d'une conférence hommage à notre confrère Khosrow Alikurdi et en soutien à tous nos confrères iraniens organisée par le CNB et appelle tous les barreaux français à s'y joindre.

* *

Fait à Paris le 12 décembre 2025

Conseil national des barreaux

Résolution portant sur la mort de l'avocat iranien Khosrow Alikurdi

Adoptée par l'Assemblée générale du 12 décembre 2025